



COMMUNE : **060 LES FOUGERETS**  
 ARRONDISSEMENT : **56 VANNES**  
 TRÉSORERIE OU SGC : **SERVICE DE GESTION COMPTABLE**

**ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026**

RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Envoyé en préfecture le 11/04/2026

Reçu en préfecture le 11/04/2026

Publié le 11/04/2026  
 ID : 056-215600602-20260409-2026040905-DE

N° 1259 COM (1)  
 TAUX  
 FDL  
 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence 2026	Taux plafonds 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2)	Taux votés 2026	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6)
ère sur le bâti (TFPB)	900 409	33,81	96,98	918 400	310 511	34,49	316 756
ère sur le non bâti (TFPNB)	67 338	48,93	125,53	67 700	33 126	49,91	33 789
habitation (TH)	186 333	13,89	50,01	180 300	25 044	24,17	25 548
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
<b>Total</b>				<b>368 681</b>	<b>368 681</b>		<b>376 093</b>

Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)

Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence de TH 2026	Taux de MTHRS applicable en 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produit référence (col. 4 x col. 2 x col. 3) 2026	Produit attendu (col. 4 x col. 3 x taux TH voté 2026)
>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case : <input type="checkbox"/>
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité	376 093	34,49	
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)		368 681	49,91	
Taxe d'habitation (TH)			24,17	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

**II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026**

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
		0		33 248	0	12 796	-29 215	11
								<b>16 829</b>

**III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026**

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026
16 829		16 829

À VANNES  
 Le 10 MARS 2026  
 Pour la Direction des Finances publiques,  
 FRANCOIS PUJOLAS

Mairie de Les Fougerets  
 Copie de la délibération de vote des taux.  
 11/04/2026

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement au seul service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.



COMMUNE : 060 LES FOUGERETS  
ARRONDISSEMENT : 56 VANNES

FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

N° 1259 COM (2)

TAUX

FDL

2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

<b>Taxe foncière sur le bâti :</b>	377
a. Personnes de condition modeste	0
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	27 173
c. Locaux industriels	90
d. Logements sociaux et longue durée	5 608
<b>Taxe foncière sur le non bâti :</b>	>>>
<b>Taxe d'habitation :</b>	>>>
a. Dotation pour perte de THLV	>>>
b. Dotation pour recentrage THRS	>>>
c. Mayotte	>>>

**Cotisation foncière des entreprises :**

a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	>>>
b. Base minimum	>>>
c. Locaux industriels	>>>
d. Autres allocations	>>>

2. BASES EXONÉRÉES

<b>Taxe foncière sur le bâti :</b>	136 064
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	
<b>Taxe foncière sur le non bâti :</b>	27 957
a. Par le conseil municipal	29
b. Par la loi (terres agricoles)	
c. Par la loi (autres)	
<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>	
a. Par le conseil municipal	
b. Par la loi	

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

a. Résidences secondaires et assimilées	150 700
b. Logements vacants soumis à la THLV	29 600
c. Correction des bases THRS	-2 356
d. Correction des bases THLV	-5 020
e. Correction des bases MTHRS	>>>

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

- a. Éoliennes et hydroliennes
- b. Centrales électriques
- c. Centrales photovoltaïques
- d. Centrales hydrauliques
- e. Centrales géothermiques
- f. Transformateurs électriques
- g. Stations radioélectriques
- h. Installations gazières et autres
- i. Taxe sur les pylônes

5. RÉFORMES FISCALES

a. TVA compensant la TH	>>>
b. TVA compensant la CVAE	0
c. Coefficient correcteur	0,909722
d. Taux FB commune 2020	16,31
e. Taux FB département 2020	15,26

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	39,57	99,48	2,50	96,98
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	50,70	127,98	2,45	125,53
Taxe d'habitation (TH)	23,67	23,54	59,18	9,17	50,01
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	11,86
b. Taux maximum de la majo	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières au niveau :

a. National	>>>
b. Communal	>>>
<b>Taux maximum :</b>	>>>
a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	>>>
b. Taux maximum de la majoration spéciale	>>>

Taux de CFE perçue en 2025 par la commune d'agglomération, la communauté urbaine ou la fiscalité professionnelle unique

2025  
2026

Envoyé en préfecture le 11/04/2026

Reçu en préfecture le 11/04/2026

Publié le >>>

ID : 056-215600602-20260409-2026040905-DE